

# La Voix de Cardaillac



Numéro 60  
Date 5 mai 2023

**C**hères Cardaillacoises, Chers Cardaillacois,

*Cette Voix de Cardaillac est prête depuis longtemps déjà, il ne manquait plus que ce mot. L'année 2023 est déjà bien engagée. Mais qu'écrire en ce début d'année où chaque jour voit des événements plus ou moins dramatiques. Peut-on écrire l'essentiel ?*

*Depuis janvier, la liste est longue : la guerre en Ukraine qui perdure, le tremblement de terre et ses milliers de morts en Turquie, en Syrie, les incendies aux États-Unis, ces milliers de personnes dans nos rues, inquiets ou en colère, plus de 30 féminicides depuis le début de l'année... Ce n'est que le haut de l'iceberg, le COVID s'éloigne, mais les catastrophes qui dévastent le monde existent réellement et il nous faut apprendre à vivre avec. Alors regardons plus près de nous, car même si nous ne sommes pas insensibles au monde, nous sommes néanmoins un peu démunis. Pourtant l'essentiel n'est-il pas que nous ayons de quoi nous nourrir, nous protéger du froid en hiver et de la soif en été ?*

*Cardaillac, un village où il fait bon vivre. Pourtant, parfois, le doute. Pouvons-nous espérer nous comprendre et réellement vivre ensemble d'une façon apaisée. Est-ce juste un rêve ? Car malheureusement, les insultes remplacent parfois le respect, l'opprobre évite la considération. Et quand cela concerne directement les élus, cela est d'autant plus inacceptable.*

*Un regard sur l'année passée et sur celle à venir. Pouvons-nous espérer éviter l'inquiétude, voir l'angoisse provoquée par un incendie ? Oui, si nous prenons conscience du risque. Des bois, des terres qui brûlent, voir une maison, même vide, ce sont des vies, des années de labeurs qui peuvent être effacées. Des drames ont existé, pas si loin de chez nous. Connaissez-vous les OLD, les Obligations Légales de Débroussaillage ? Alors, oui, le premier nettoyage peut être pénible, mais si l'entretien devient régulier, cela devient supportable. Et n'oubliez pas que vous devrez agir même chez votre voisin s'il est défaillant, c'est la loi. La commune est là pour vous accompagner si cela s'avère nécessaire.*

*Des personnalités sensibles nous ont quittés en ce début d'année : notre doyenne, Henriette Horvat ; elle n'aura pas fêté ses 103 ans, nous le regrettons. Nous garderons d'elle un beau témoignage de force et de courage. Le père Christian Combalbert, qui officia si longtemps à Cardaillac, forte personnalité qui a accompagné les moments forts de la vie de si nombreuses familles et les projets du territoire. Pour celles et ceux qui les ont connus, le regret restera mêlé de joie.*

*L'action municipale se poursuit. Le travail sur l'adressage est lancé, il va demander au minimum un an. L'opération « cœur de village », programme du Grand Figeac où la commune a pris rang, demande en amont d'avoir une réflexion sur un projet global pour la commune. Cette réflexion est engagée. Pour cet été, le circuit de visite du village sera renouvelé, avec entre autres, la mise à jour des « Clés ». Nous avons la chance d'avoir beaucoup d'associations, d'avoir des habitants, des jeunes, qui s'engagent pour notre village, que nous souhaitons ici féliciter et remercier. Ne manquons pas de répondre à leurs propositions variées. Les occasions seront nombreuses pour vivre de belles rencontres durant l'année.*

*Le mois dernier, la classe et la commune de Camburat ont fait une belle cérémonie pour dévoiler le nom de leur école « Le Petit Prince », cela invite à relire ce petit livre plein de richesses.*

*« Ce qui embellit le désert, dit le petit prince, c'est qu'il cache un puits quelque part... »*

Sophie PICARD, maire











Le non-entretien des parcelles boisées privées est un problème majeur qui engendre la chute d'arbres sur les chemins.

Depuis ces réunions, des travaux ont été réalisés par le Département (élagage de la route départementale 18, etc.), par le Grand Figeac (Fossés, route d'Ayres, etc.).

### **Fauches des chemins communaux :**

Des problèmes ont été notés pour des fauches non terminées ou des fauches non réalisables à cause de l'étroitesse des chemins. Il est également demandé de ménager les arbres fruitiers en bordure de routes et chemins lors des fauches.

Le calcul du coût de la fauche est en cours avec son prix au kilomètre.

### **Stationnement :**



Le stationnement n'est pas aisé dans le village. Les problèmes sont accentués par le nombre croissant de véhicules par foyer.

Ce problème a été pris en compte par la municipalité. Un projet « Entrée Sud » a été étudié et lancé. Il consiste dans un développement de places de stationnement, un aménagement paysager, un réaménagement du pôle de collecte des déchets, une amélioration des parcours piétonniers à proximité du monument aux morts, en faveur des usagers de l'école, de la crèche, des clients des commerces et visiteurs.

*À signaler que la question du stationnement est étudiée au niveau de l'urbanisme, particulièrement dans les cas de développement de l'habitat dans le bourg ancien.*

### **Fibre optique :**

Certains habitants notent les difficultés rencontrées pour le raccordement à la fibre et leurs misères pour contacter les différents prestataires.

La commune suit les projets de raccordement à la fibre. Les embûches avec les prestataires sont parfois importantes, ce qui n'est pas propre à notre commune.

### **Adressage, signalétique GPS :**

Manque de signalétique et d'adressage. Dysfonctionnements des GPS pour les livreurs et les camping-cars.

Une première phase a consisté dans le travail avec plusieurs prestataires, et la demande de devis. La deuxième phase consiste dans l'étude préalable menant vers la réalisation de l'adressage, en concertation avec les habitants.

### **Espaces publics :**

L'aspect général du village ne correspond pas toujours au label « Les Plus Beaux Villages de France ». L'entretien des rues et places doit être amélioré. Le fleurissement doit être développé. Les écoulements des eaux peuvent être améliorés.

Le village est en cours d'une expertise qui durera 3 ans, par rapport au maintien de ce label. Afin de faciliter ce maintien, la commune s'est inscrite dans des projets d'aménagement dans le cadre des opérations « Cœurs de Villages », portées par les services urbanisme du Grand-Figeac.

### **Commerces :**

Les participants aux réunions ont noté la problématique du restaurant fermé, mais qui a

rouvert depuis, et refermé à nouveau. L'arrêt du salon de coiffure a été pointé. Le maintien et le développement de l'activité du marché dominical sont des préoccupations importantes pour les habitants.

### **Espaces naturels :**

Les participants aux réunions ont pointé certains problèmes préoccupants : disparition des haies, dégradation de la qualité de l'eau avec impact sur la faune et la flore. Le manque d'entretien des arbres a pour effet la fermeture du paysage et leur état de santé. Les chenilles processionnaires se développent de manière dommageable.

Un travail de repérage des haies dans l'espace communal a été réalisé par la municipalité et a été proposé dans le cadre du nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

### **Collecte des déchets :**

Certains points de collecte des déchets sont à améliorer, en particulier quand ils ont une activité importante. Dans le cadre d'une étude prospective, un nouvel aménagement ou amélioration des sites de collecte des déchets peut être envisagé.

### **Incivilités :**

Elles sont constatées dans les domaines du manque de propreté avec le non-respect des règles pour le dépôt et tri des déchets.

### **Vivre ensemble :**

Des participants aux réunions ont noté le besoin d'interconnaissances entre habitants. Demande de plus de liens entre habitants des hameaux extérieurs et habitants du bourg. L'organisation de moments de rencontres avec les nouveaux habitants est envisagée. Les associations qui portent



des activités et évènements continueront d'être soutenues.

### Vie associative :

Les associations de la commune souhaiteraient la participation de plus de bénévoles, des aînés et des jeunes mineurs.

L'ancienne mairie est destinée aux associations de la commune. La création d'un Espace Jeunes est en cours de réalisation avec le soutien d'organismes chargés de la jeunesse.

### Équipe municipale :

L'image de la municipalité reste bonne même si les réalisations ne sont pas forcément apparentes.

### Éclairage public :

Il est noté des dysfonctionnements de l'éclairage public dans certains quartiers.

Les travaux d'amélioration de l'éclairage public sont en cours, avec la généralisation de l'éclairage avec LED.



Il est noté des dysfonctionnements de l'éclairage public dans certains quartiers.

Les travaux d'amélioration de l'éclairage public sont en cours, avec la généralisation de l'éclairage avec LED.

### Divers autres points :

Irrégularité de la distribution du courrier. Dégradation de bornes à incendies. Destruction de la cabane de la balance à La Bouygue.

Les travaux de restauration de la balance de La Bouygue sont en cours.

## Craintes pour l'avenir



### Perte de la vie de village :

Des habitants craignent que Cardaillac devienne un « village-dortoir », dans lequel les nouveaux habitants ne peuvent pas s'intégrer facilement à la vie du village. Ils craignent la perte du lien social et du bénévolat dans les associations. Les habitants mettent beaucoup d'espoir dans la réussite des lieux de sociabilité comme tous les commerces, bar et restaurant.

### Baisse de l'attractivité touristique :

Le label « Les Plus Beaux Villages de France » ne doit pas être perdu, pour favoriser l'attractivité touristique. Plusieurs aspects participent à cette attractivité : la restauration de maisons et bâtiments en ruines, le plan fleurissement, la pérennité du Musée Éclaté. L'avenir du tourisme est conditionné par la situation économique générale.

### Urbanisme et intercommunalité :

Des questionnements et inquiétudes existent à propos du pouvoir décisionnaire des communes au sein du Grand-

Figeac, sur les sujets de l'implantation de nouvelles habitations et la participation de la commune à l'élaboration du PLUI.

### Agriculture et biodiversité :

De fortes inquiétudes s'expriment à propos des risques de dégradation des milieux naturels. Cette dégradation pourrait être due à l'épandage, sur des parcelles de la commune, de digestat provenant des méthaniseurs du secteur.

### Cabinet médical :



Avec le départ à la retraite programmé des médecins actuels, de fortes inquiétudes s'expriment sur l'avenir du cabinet médical.

À partir de janvier 2023, le cabinet médical de Cardaillac est devenu un centre de santé intercommunal, avec l'embauche de 2 médecins salariés du Grand-Figeac.



## Fiscalité et coût de la vie :

Des préoccupations s'expriment sur l'augmentation du coût de la vie et de l'inflation actuelle. Les habitants craignent une augmentation de l'impôt, au niveau communal, mais aussi de l'intercommunalité.

## Entretiens jardins et bois :

Des craintes s'expriment sur le manque d'entretien de jardins et de bois privés.

## Risques naturels :

L'inquiétude principale exprimée est celle des risques d'incendies et de tempêtes, accentués avec les dérèglements climatiques que nous vivons.

En cas de risques majeurs, deux outils sont à la disposition de la commune :

- la « Réserve communale de sécurité civile » comprend une trentaine d'habitants bénévoles ;
- le Plan communal de sauvegarde (PCS) est en cours de finalisation.

## Espoirs et attentes :



## Aspects du village :

Les habitants soulignent les beaux atouts de Cardaillac, l'intérêt du label « Les Plus Beaux Villages de France ». Ils souhaitent l'amélioration de l'aspect du village avec un meilleur entretien des rues. Le cimetière doit continuer à être bien entretenu. Le fleurissement est à organiser et à développer, avec la création d'une pépinière de fleurs pour le village.

## Signalétique et adressage :

La signalétique est à améliorer et à homogénéiser. Certains panneaux indicateurs sont manquants.

L'adressage est à réaliser sur la commune avec la signalétique des rues et la mise en place de plaques manquantes et la signalétique des hameaux extérieurs au bourg.

## Initiatives en faveur de la nature :

L'accent est mis sur la question de la qualité de l'eau. Ce sujet représente une préoccupation majeure pour bon nombre d'habitants ayant participé aux réunions.

Le second sujet est celui de la filière bois avec des attentes au niveau de l'information auprès des propriétaires.

La création d'un composteur collectif a été proposée. La commune a été questionnée sur son projet en faveur de l'écologie.

## Réussites du restaurant et bar du Fort :

Les habitants mettent beaucoup d'espoir dans la réussite du restaurant et du bar du Fort qui représentent l'image de Cardaillac et qui sont des lieux de convivialité et de sociabilité importants.

Afin de donner un bon cadre aux candidats à la reprise du restaurant, une charte est en cours d'écriture. Le service économique du Grand-Figeac a également été sollicité dans le cadre de la sélection de projets de candidatures.

## Vivre ensemble :

Les habitants souhaitent relancer la sociabilité dans la commune et faciliter l'interconnaissance entre tous. Ils souhaitent la création de moments destinés aux nouveaux habitants, de rencontres entre voisins, entre chasseurs, randonneurs et utilisateurs de motos, VTT ou quads, afin de mieux partager et entretenir les espaces naturels.

Rencontres prévues entre associations et pour accueillir les nouveaux habitants de la commune.

## Sécurité routière :

Les préoccupations se concentrent sur les questions des aménagements de carrefours et sur les questions de limitation de vitesse à des endroits dangereux.

## Tourisme :

La valorisation du Fort, qui représente une image forte du patrimoine cardaillacois, a été soulignée.

Les habitants souhaitent que soit développé un plan d'aménagement des chemins publics et la création de circuits et de plans à destination des randonneurs.





Des circuits touristiques patrimoniaux sont en cours de création au niveau des communes de l'ancien canton de Lacapelle-Marival dont fait partie Cardaillac. Une amélioration de la signalétique touristique est en cours de réalisation avec les services du patrimoine du Grand Figearc.

### Covoiturage :



Certains ont évoqué le besoin de mise en place de covoiturage qui reste à organiser.

### Recharge voitures électriques :

Certains souhaitent l'installation de bornes de recharge électriques pour automobiles sur la commune.

### Communication avec la municipalité :

Il a été demandé l'ouverture du journal communal La Voix de Cardaillac à des articles et informations proposées par des habitants ou associations.

Il a été également demandé une meilleure information sur l'existence du site internet de la commune. La mise à disposition d'applications sur téléphones est envisagée. Plusieurs types de prestations sont évalués.

### Diversification de l'offre de logements :

Le développement du parc locatif, la création de logements dédiés aux aînés ou la création de résidences intergénérationnelles intéressent fortement les habitants de la commune.

### Jeunesse :

Les besoins de création d'un lieu dédié aux jeunes et de local de rangement pour les jeux au jardin médiéval ont été mentionnés.

### Entretien des fossés :

Le curage et l'entretien plus régulier des fossés sont souhaités, ainsi que la réalisation de bourrelets permettant une meilleure évacuation des eaux pluviales.

### Poubelles :

Il a été proposé la création d'un affichage communal sur les lieux de collecte des déchets. Le besoin d'un aménagement au point de collecte de Parrot a été exprimé à plusieurs reprises.

### Et encore :

Plusieurs autres points importants ont été évoqués, comme :

- le besoin d'entretien de l'éclairage public ;
- l'entretien des espaces autour des bornes à incendies ;
- la rénovation du stade et des vestiaires ;
- les questions de difficultés de stationnement pour certains riverains.



## FAIRE ENSEMBLE :



### Entretien et fleurissement :

Les participants aux réunions ont exprimé un souhait important afin de participer à l'aménagement, l'entretien et au fleurissement du village. Des volontaires sont prêts à s'investir dans le cadre de journées participatives organisées par quartiers ou pour l'entretien du jardin médiéval.

Des actions en faveur du fleurissement sont envisagées avec un travail par quartier et avec les habitants, avec l'organisation d'une journée citoyenne.

### Se rencontrer :

De manière générale, les habitants souhaitent que Cardaillac conserve son image de village vivant et ne veulent pas qu'il donne une image de village « carte postale », avec un bel aspect mais un manque de vie locale.

Des propositions ont été faites dans ce sens, telles que développer l'animation, les repas de quartiers, la fête votive, créer un lieu de rencontres pour les jeunes, organiser des échanges entre chasseurs et randonneurs, organiser des randonnées, des



travaux collectifs, ou renouveler, comme cela a déjà été fait auparavant, l'organisation de réunions rassemblant les associations de la commune.

### **Entretien des chemins :**

La participation citoyenne est largement mise en avant avec la proposition de certains habitants de participer à l'ouverture ou au débroussaillage de chemins ou voies communaux.

### **Signalétique et adressage :**



L'adressage et la signalétique doivent être fortement améliorés. À réaliser également la création de panneaux aux entrées du village, d'indication des commerces, la création de parcours touristiques.

### **Architecture :**

Afin d'affiner le projet d'urbanisme de la commune, le lien avec les habitants doit continuer à être développé avec un travail sur le PLUi, la mise en relation de propriétaires et d'architectes-conseils.

### **Poubelles :**

Il est proposé l'installation de panneaux, à proximité des points de collecte, rappelant les règles du tri

### **Lien avec la municipalité :**

Il est souhaité des réunions plus fréquentes entre municipalité et habitants, et une participation de ces derniers à La Voix de Cardaillac.

### **Et encore :**

D'autres points ont été abordés comme : demande d'information sur les surfaces à respecter pour l'implantation de panneaux photovoltaïques, modes de participation à la vie communale et à la citoyenneté, plans de limitation de vitesse, plan d'amélioration de l'éclairage public, projet d'installation de la boîte à livres...

Ceci clos le retour sur ces rencontres que nous avons eu plaisir d'avoir avec vous.



**C'est  
nouveau...**

## **Antenne relais au Potié**

**A**u cours de l'automne passé la municipalité a étudié la demande d'installation d'une antenne relais sur le territoire de la commune.

Après avoir acquis une petite parcelle extraite de la parcelle AM 189 l'opérateur Orange représenté ici par sa filiale « Totem France » a déposé une déclaration préalable en bonne et due forme.

Le cadre réglementaire défini par la loi ELAN de 2018 ne permet plus aux collectivités de s'opposer au déploiement de ces antennes. Le maire est seulement tenu informé et ne peut utiliser ses pouvoirs sans porter atteinte au pouvoir de police spéciale confié aux autorités de l'Etat. Pour autant, après avoir vérifié que l'antenne ne serait pas visible depuis le périmètre de protection des Monuments Historiques, la municipalité a fait valoir ses droits

pour obtenir une simulation d'exposition aux champs électromagnétiques générée par l'installation. Les premières habitations étant éloignées de plus de 300 m de l'antenne, l'étude indique une innocuité de l'installation dans l'état actuel des connaissances scientifiques à ce sujet.



Actuellement la couverture de téléphonie mobile de la commune est assurée grâce à des antennes situées sur les communes limitrophes de Camburat, Saint Perdoux, Saint Bressou et Sainte Colombe. Cette nouvelle installation, dont les travaux se sont achevés il y a peu, viendra donc renforcer la couverture 4G de la commune. Nous espérons que cela profitera en priorité aux habitants des « écarts » qui captent le moins bien !





## Le restaurant :

**A**u vu des différents échecs de reprises du restaurant de Cardaillac, la municipalité, très attachée à ce que cet établissement perdure, a décidé de revoir sa stratégie de recrutement et de se faire épauler dans ce but.

Ainsi, M. LEPACHELET, chargé de mission développement économique au Grand-Figeac, est venu rencontrer les élus et leur proposer plusieurs actions permettant de mieux cibler les objectifs pour le restaurant.

L'équipe municipale a notamment choisi d'établir une charte détaillant et encadrant les conditions de reprise de l'établissement. Cette charte, orale jusqu'à présent, sera donc proposée à la signature et constituera un engagement moral de la part des candidats au bail.

Quelques notions y figurant pour l'exemple : un accompagnement et un suivi économique seront proposés afin de soutenir les personnes souhaitant s'engager dans ce projet. De même, une cohérence, bonne entente et non-concurrence avec les autres acteurs commerciaux du village seront attendues.

Enfin, la notion de service public est importante et sous-entend ouverture annuelle et régulière, et accueil et information touristique

## La bascule



L'entreprise Verdier de Saint-Perdoux a effectué la rénovation de la charpente, et l'entreprise d'Alexandre Fourcat concernant la maçonnerie interviendra au printemps.

## Le cabinet médical :

**D**epuis le premier janvier, Madame Albertier est partie à la retraite, et Madame Nowak est devenue salariée du Centre de santé du Grand-Figeac sur l'antenne de Cardaillac.

Madame Nowak travaille pour le moment seule 2 jours par semaine, mais sera très bientôt rejointe par une collègue, Madame Bony, une médecin belge. Madame Bony sera présente à Cardaillac 2 jours par semaine et sera également à Capdenac. Les formalités administratives pour l'accueil de ce nouveau médecin sont en cours, elle devrait nous rejoindre courant mars.

Les patients ayant déclaré le Dr Albertier ou le Dr Nowak comme médecin traitant sont sans médecin traitant de référence. Chaque patient aura le choix de choisir son prochain médecin traitant.

Attention, le transfert de patientèle des Dr Albertier ou Dr Nowak au sein du Centre de

Santé n'est pas automatique. Ce sera à chaque patient de réaliser les demandes de sa prise en charge patient / médecin traitant auprès du praticien de son choix.

Les horaires du Centre de Santé sont les suivants : le mercredi et le jeudi de 14h30 à 19h. Uniquement sur rendez-vous. La prise de rendez-vous s'effectue seulement par téléphone de 8h à 19h en semaine et de 8h à 12h le samedi, au 05 65 50 22 77. Les petits soucis sur la ligne téléphonique dédiée aux réservations début janvier sont actuellement en cours de résolution.

## Du tampon à l'autocollant :



**D**epuis le printemps dernier, les pèlerins qui traversent le bourg peuvent y faire tamponner leur crédenciale (carnet de route) et emporter avec eux un souvenir de notre village. Un grand merci à Christian Blat, pour le dessin, et Aurélien Cros, pour la mise en forme, qui se sont prêtés au jeu afin d'élaborer le visuel. Devant le succès remporté par le tampon auprès des pèlerins, la commune a souhaité l'éditer sous forme d'autocollant et a confié aux associations communales subventionnées (Musée Éclaté, Comité des Fêtes, Manganel et Société de Chasse) le soin de le diffuser auprès des habitants.



## Le saviez vous ?

programme culturel de « L'Astrolabe » et celui de « Derrière le Hublot », un agenda des sorties culturelles dans le Lot, le programme des cinémas de Capdenac et de Figeac, ainsi que des informations sur les parcs animaliers.

En haut de la page, le bouton rouge « numéro d'urgences » vous donne accès à tous les numéros les plus importants à composer en cas d'urgence, les numéros de nos services de santé à Cardaillac, ainsi que la liste des pharmacies de garde mois par mois.

Nous allons également ajouter une rubrique concernant l'état civil afin d'avoir les nouvelles concernant les événements de la vie heureux comme tristes (naissances, mariages et décès) directement accessibles. Il faut savoir avec le RGPD que ces informations sont soumises à un formulaire de publication auprès des proches. Sans retour de ce document et en cas de refus les informations ne sont pas publiés.

Pour celles et ceux qui n'ont toujours pas vu, vous pouvez également faire une visite à 360° de la Tour de l'Horloge (dont la visite n'est pas possible). Cette visualisation est accessible au milieu de la page d'accueil en cliquant sur le bouton « Envie de découvrir notre village ». D'autres nouveautés sont en préparations... Bonne navigation.

Les frais de ménage et de chauffage restent quant à eux à la charge des associations.

### Récapitulatif des tarifs de locations :

Associations : exonération

### Particuliers :

Extérieurs à la commune : 150€

Habitants la commune : 100€

### Associations et particuliers :

Forfait ménage : 50€

### Frais de chauffage :

de 40€ à 75€ en hiver et de

10€ à 25€ en été

Pour plus de détails rendez vous sur le site.

## La Voix s'agrandit !



Comme il a été demandé lors des réunions publiques, nous allons vous proposer de mettre en place un collectif citoyen qui participera à la rédaction d'un encart disponible dans La Voix de Cardaillac.

Une première réunion est programmée le vendredi 23/06 à partir de 20h30. L'objectif de cette réunion est de constituer un petit comité de rédaction afin de programmer le premier encart, les différents sujets que vous souhaitez aborder, et la manière dont nous allons travailler ensemble.

Il n'y a pas d'âge ni de compétences pour venir participer à ce projet, seules comptent votre motivation et l'envie de faire partager des sujets qui vous tiennent à cœur. À bientôt.

## Le site internet

Vous avez été nombreux à nous demander lors des réunions publiques, à être informés des nouveautés sur le site de votre village.

En voici !

Sur la page d'accueil, maintenant vous trouverez à droite de l'agenda des raccourcis vous permettant de consulter : le

## Location de la salle des fêtes.

Nous avons décidé de rendre gratuite la location de la salle des fêtes pour les associations. Nous pensons que cette gratuité leur permet de mettre en place des animations utiles au vivre-ensemble et à la dynamique de notre village.

## Comportements douteux...



Nous avons remarqué que le tas de terre au stade est en train de subir un régime par des prélèvements sauvages. Ce tas de terre au stade n'est pas en libre-service, il est utile à la commune, donc à tous et par extension également aux personnes qui se servent sans aucun scrupule.

Il est important de bien comprendre que nous avons la chance de vivre dans un environnement préservé dans lequel nous n'avons pas la nécessité de tout forcément mettre sous clés. Mais pour continuer ainsi, cela ne peut se faire que « ensemble ».

Nous vous invitons donc, lorsque vous avez un doute sur un lieu de dépôt de terre ou gravier ou autre sur l'espace public, à demander en mairie avant d'effectuer des prélèvements sauvages. Nous vous donnerons toutes les informations sur la possibilité ou non de le faire et, si oui, en quelle quantité. Merci à vous pour nous tous.



# Nos Associations ont du talent

## Le Comité des fêtes

**R** La fête des 4, 5 et 6 août 2023 se prépare. Le comité des fêtes s'est réuni au mois de mars afin d'élire son nouveau bureau, Clément Despeyroux à sa présidence, Théo Lacoste au secrétariat et Laurine Landes à la trésorerie. L'équipe de volontaires se concentre sur le bon déroulement de la fête, moment clé de la vie de notre village.

Les aubades se dérouleront le week-end précédant la fête. L'ensemble des festivités sera basé sur une ambiance bodega,

Elles commenceront le vendredi 4 au soir par la traditionnelle retraite aux flambeaux. Vous pourrez par la suite profiter de la buvette animé.

Pour ce qui est du samedi soir, nous vous accueillerons autour d'un repas et d'une animation musicale.



Le dimanche aura lieu la messe, suivie de la cérémonie au monument aux morts, puis de l'apéritif offert par la municipalité.

Durant l'après-midi aura lieu un concours de pétanque, et pour clôturer les festivités, un marché gourmand en musique.

Les étés sont de plus en plus des périodes de sécheresse et de fortes chaleurs, de ce fait, les feux seront tirés sous conditions de sécurité. D'autre part, les animations proposées le samedi après-midi, et le bal musette du dimanche après-midi n'ont pas eu un grand succès l'année dernière, certainement à cause de la très forte chaleur. Le comité s'interroge donc sur la pertinence de les maintenir.

En souhaitant vous voir nombreux lors de cet événement réunissant l'ensemble du village

Clément DESPEYROUX

## Un peu d'histoire... La Toponymie

**L**a suite de notre série sur l'origine des noms désignant des lieux de notre commune.

**CAUBINET** : nom de famille. Même origine le nom de famille ou de lieu Calviac. Du patronyme latin Calvus dont le nom propre signifie "chauve")

**GAILLARD** : nom de famille. On trouve Gaillard sur le cadastre napoléonien et aujourd'hui on trouve le Mas de Gaillard. Patronyme occitan issu du latin patronyme latin Gallius.

**LES BRAUGNES** : (prononcer Braougno en occitan) : Nom ancien d'origine celtique. On connaît la forêt de la Braunhie sur le causse central lotois. Mots de la même origine : occitan brau (bœuf), le français boue ou bourbier. Les mots de la même origine sont erronés : brau est à rapporter au latin vernaculaire bravus.

**DOUMERC** : nom de famille courant. De la même origine Doumergue.

**MAS DEL GAY** : origine du mot Mas du gaie, même si l'occitan moderne local dit ga pour désigner le gaie. Gay est aussi un nom de famille répandu..

**RABINEL** : Ravin

**MAS DE CAPELLO** : Mas de la chapelle. Il est embêtant de ne pas trouver l'article "la" qui indiquerait l'endroit d'une chapelle (mais peut-être y en a-t-il une, je ne connais pas l'endroit). Capèla signifie bien chapelle, mais ici le nom vient peut-être du patronyme Capello dont la personne aura donné son nom au lieu.

**LA REMISE** : le hangar

**LA CROIX ROUGE** : Le mot "rouge" a fait couler beaucoup d'encre : on a cherché partout la couleur tantôt de la terre, tantôt de la pierre, quelquefois la couleur politique...etc. On peut préciser qu'il ne faut pas entendre rouge comme étant la couleur mais comme étant le qualificatif d'un relief en pente, raide, escarpé, en hauteur.

**LACOQUE** : Coco : creux, coquille.gâteau. . A rapprocher des toponymes La Conque à Espédaillac, du village de Concots

**LASFARGUES** : Nom de famille courant. Vient de fargos qui veut dire forges. prononcé fargos

**PECH DE GLAUDI** : colline de Claude (prénom mais aussi nom de famille)

**MAS DE LABRO** : Labro nom de famille courant dans le Lot , le Cantal, l'Aveyron, l'Ardèche Il désigne celui qui habite un lieu-dit la Brot, Labrot." La brò, l'abrò veut dire en occitan le bord. On trouve le dérivé broal (prononcé broual) qui a le sens de bordure inculte, où poussent quelquefois une végétation épaisse.

**la CROUX** : La croix

**LAGANNE** : Nom de famille courant. Ganne peut désigner la mare. On trouve en occitan la la ganha / la laganha (prononcé gonyo / logonyo

**L'OUSTALOU** : vient de oustal : maison. La petite maison.



# AGENDA

## Mai

- **Dimanche 21 mai:**

### Vide Grenier

L'association Cardaillac et ses amis organise un VIDE-GRENIER qui étalera dans les rues du village des objets rares, insolites ou émouvants. Venez nombreux

- **Lundi 29 mai :**

L'association Le Manganel organise le marché des Artisans de 10h à 17h sur la place du Fort. Venez découvrir les artisans et artistes locaux : Bijoux, Mosaïque, Poterie, Sculpture, Guitares, Livres, Bd, Reliure, Carnets, Vannerie, Confection... N'hésitez pas

## Juin

- **Samedi 3 et Dimanche 4 juin**

Ball-Trap organisé par l'association des Chasseurs

- **Lundi 5 et mardi 6 juin**

Stage de sensibilisation séniors gratuit organisé par la Mutualité Française d'Occitanie

- **Dimanche 18 juin de 17h à 20h**

L'association Les rendez vous du Sécadou organise "Contes au jardin à Cardaillac", Spectacle de contes avec la conteuse Dominique ISSELE Cie les Voyageurs du vent suivi d'un apéro musical.

- **Vendredi 30 juin**

Fête des écoles



Un grand merci à Sébastien Marc qui avec patience et un très grand professionnalisme participe activement à la correction de la voix de Cardaillac.



# ÉTAT CIVIL

## Naissances, bienvenue à :

Hugo Chouzenoux le 10/01/2022  
Hyacinthe Louradour le 31/05/2022  
Lya Fourcat le 7/12/2022  
Selma Belal le 8/12/2022  
Erika Martineau le 18/12/2022

## Mariages, ils se sont dit oui :

Aline Peyrière et Claude Binovsky le 29/04/2022

## Décès, ils nous ont quittés :

Simonne De la Rosa le 20/05/2022  
Philippe Daelman le 11/07/2022  
Bruno Tabuyo le 22/12/2022  
Françoise Dettinger épouse Hinderchied le 31/12/2021

# INFORMATIONS UTILES

## 1ère URGENCE

SAMU : 15

POMPIERS : 18

POLICE SECOURS : 17

URGENCES : 112

CENTRE ANTI POISON :  
01 40 05 48 48

Un défibrillateur est disponible  
derrière la mairie



## LA MAIRIE et la Poste

### Horaires d'ouverture

Lundi Mardi Jeudi Vendredi :  
8h - 12h avec services postaux.  
Mardi : 13h30 - 17h00

Mairie de Cardaillac  
Rue du 11 mai 1944  
46100 Cardaillac

Téléphone : 05.65.40.14.32

### E-mail

commune-de-cardaillac@orange.fr

### ÉCOLE et périscolaire

Téléphone : 05 65 40 13 67

### CRECHE

Téléphone : 05 65 40 11 96

**Transport à la demande** : Bus à la demande le samedi matin pour descendre à Figeac au départ de Cardaillac. Ligne régulière

Heure de départ 9h  
Rdv devant l'ancienne poste.  
Horaire de retour 11h30.  
Tarifs : 2€ Aller simple  
4€ Aller/Retour

[https://www.grand-figeac.fr/catalogue\\_tad.php](https://www.grand-figeac.fr/catalogue_tad.php)

**Téléphone** (Cars DELBOS):  
05.65.34.00.70

### DÉCHETTERIE :

Causse de Nayrac  
46100 FIGEAC  
Téléphone : 05.65.50.21.67

### Ouverture :

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h